



Association des Travailleurs Maghrébins de France

10 rue Affre. 75018. Paris

Tel/Fax : 01 42 55 91 82 // 06 77 47 21 58

national@atmf.org / www.atmf.org

Communiqué

La répression, un choix structurel du pouvoir marocain

Liberté pour Omar RADI, journaliste d'investigation,

Liberté pour le You tubeur, Mohamed SEKKAKI « Moul Kasketa »

Liberté pour Abdelali BAHMAD, militant de KHENIFRA

Liberté pour le lycéen de Meknès

Liberté pour le rappeur LGNAWI

Liberté pour les militants du HIRAK

Liberté pour tous les détenus d'opinion

Une fois de plus, l'expression du journalisme libre et indépendant au Maroc est visée par des tentatives de bâillonnement, mais c'est sans compter avec la volonté de tous les braves du Maroc qui osent lever la tête et dénoncent ce que le peuple marocain ne veut plus encaisser. Omar fait partie de ceux-là. Ses enquêtes de terrain en tant que journaliste, mais aussi ses positions en tant que militant des droits humains, gênent. Et c'est à ce titre là, qu'il est jugé et qu'il risque d'être privé de sa liberté.

Un cas qui s'ajoute à tant d'autres, et un cas qui comme pour tous les autres, appelle notre solidarité et soutien inconditionnels en tant qu'association concernée par ce qui se passe ici et là-bas.

Une fois de plus, c'est la devise de la répression ascendante, pour faire taire. Pour taire ceux qui dérangent, ceux qui écrivent, ceux qui pensent, ceux qui chantent le rap du peuple, ceux qui s'emparent des réseaux sociaux, ceux qui soulèvent les stades avec leurs chants contestataires, ceux qui se dressent pour réclamer les droits fondamentaux à la vie digne, à la justice sociale, à la liberté d'expression, à l'égalité et à l'équité, au droit de s'instruire, de se soigner, de se loger et de travailler, ceux qui condamnent la misère et l'enrichissement scandaleux, ceux qui ont porté le Hirak du RIF, de JRADA et de toutes les villes et régions du Maroc.

Nous appelons tous les esprits libres où qu'ils se trouvent à exiger la libération de tous les détenus d'opinion et des luttes sociales au Maroc.

Le Conseil d'Administration National de l'ATMF
Paris, le 28 décembre 2019

Les associations membres

Aujourd'hui, l'ATMF national regroupe vingt associations membres. Ces membres se répartissent sur l'ensemble du territoire français (Paris, Saint Denis, Gennevilliers, Argenteuil, Aix-en-Provence, Dijon, Strasbourg, Reims, Rennes, Nancy, Sens, Nord-Pas-de-Calais, Nantes, Montpellier, Saint-Avold, Bagneux, Villeurbanne...) et défendent ses valeurs à travers leurs actions.